

## Inscription

Ouverture de sessions toute l'année.

## Lieu de la formation

### Le POLE

#### Site de la Courneuve:

139-147, Avenue Paul Vaillant Couturier  
93120 La Courneuve

#### Site de Lille

234, rue Pierre Mauroy  
59800 Lille

#### Site Béthune

Parc d'Entreprise de l'Horlogerie, rue de l'Horlogerie  
62401 Béthune

#### Site Hénin-Beaumont

64 rue Diderot  
62110 Hénin-Beaumont

*Site accessible aux personnes à mobilité réduite*

**Référent handicap** : Sabrina Adjaoud  
s.adjaoud@lepole-formation.fr

## Contact

✉ contact@lepole-formation.fr

☎ 01 48 13 02 66

## Moyen d'accès

#### Site de la Courneuve:

Prendre métro **7** ou Tramway **T1** ou Bus **173**  
Descendre à l'arrêt **La Courneuve « 8 mai 1945 »**

Prendre le bus **152**: Arrêt « **Rue Râteau** ».

L'entrée du Centre se trouve de l'autre côté de l'avenue, à droite du Pole Emploi.

L'accueil est au rez-de-chaussée.

#### Site de Lille

Prendre le bus M2 : Arrêt « **Mairie de Lille** »

#### Site de Béthune :

Prendre le bus 2 : Arrêt « **Horlogerie** »

#### Site Hénin-Beaumont

Prendre le bus 1 : Arrêt « **Mairie - Quai 1** »



# Formation Linguistique de l'Office Français de l'intégration A1 (OFII)

## La formation

La formation OFII s'inscrit dans la dynamique du Français Langue d'Intégration car l'objectif général est l'acquisition de l'autonomie dans l'apprentissage et la maîtrise de la langue française en tant que langue d'usage pratique et en immersion (situations de vie quotidienne : au travail, dans la rue, dans les administrations, dans les commerces, les services...)

Association le POLE Siège : 139/147, Avenue Paul Vaillant Couturier 93120 La Courneuve  
Tel : 01 48 13 02 66 - Fax : 01 48 13 02 83  
N° d'existence : OF 119 309 568 93 - N° de SIRET : 434 846 135 00029



## Profil

- **Adultes non francophones ne maîtrisant pas suffisamment la langue française** qui, pour accéder à l'emploi ou aux conditions de séjour en France, doivent acquérir les compétences linguistiques, sociolinguistiques, pragmatiques nécessaires aux interactions écrites et orales de la vie quotidienne, professionnelle et citoyenne

- **Adultes signataires du Contrat d'Intégration Républicain (CIR).**

## Modalités pédagogiques

**Parcours Semi-intensif** : 20h hebdomadaires  
**Parcours extensifs** : soir 6h et samedi 7h

En fonction du positionnement linguistique initial, plusieurs parcours possibles :

- **Parcours 100h**
- **Parcours 200h**
- **Parcours 400h**
- **Parcours 600h**

Progression pédagogique axée sur l'acquisition du niveau A1 de connaissance du français.  
Diversification des situations d'apprentissages: utilisation du centre de ressources et autoformation accompagnée.

## Pré-requis

- **Avoir un niveau de compétences en français oral inférieur au niveau A1** du CERL.
- **Public orienté par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)** à l'issue du test de positionnement A1 en plateforme d'accueil.
- **Signataire du Contrat d'Intégration Républicain (CIR)**

## Tarif

- **Formation gratuite** pour personnes répondant aux prérequis
- Tarif horaire pour candidature libre : 7,60 €.

## Code

NSF : 136  
Formacode : 15235

**95 %  
de taux  
de réussite**

## Durée

600h, 400h, 200h ou 100h en fonction du niveau initial.  
Formation Intensive ou extensive en fonction des disponibilités du bénéficiaire.

## Modalités d'évaluation

Deux évaluations (intermédiaire et finale) sont programmées :

- **L'évaluation intermédiaire** a pour objectif de réajuster le contenu de la formation en fonction du niveau d'acquisition des compétences et de permettre au stagiaire de se positionner par rapport à son objectif.
- **L'évaluation finale** a pour objectif de définir le niveau du stagiaire en fin de parcours. Elle évalue les quatre compétences du CECRL (la compréhension et la production écrites et orales).

## Validation

- **Certification en français** en fin de session si le niveau A1 est atteint.
- TCF : niveau sans, A1

## Suite de parcours et débouchés

Parcours complémentaires OFII : Parcours A2, Parcours B1

## Objectifs

Certaines situations doivent obligatoirement être traitées (70% environ), d'autres sont au choix en fonction des besoins et des intérêts du groupe (30% environ).

### Situations obligatoires :

#### Recherche d'emploi (17h) :

- situation associée 1 (10h): passer un premier entretien avec son-sa conseiller-e Pôle Emploi : présenter son parcours, son expérience, son projet professionnel.
- Situation associée 2 (7h) : parler de sa recherche d'emploi à son réseau personnel

#### Recherche de formation (17h) :

- situation associée 1(10h) : se renseigner sur les offres de formation continue
- situation associée 2 (7h): assister à une réunion d'info collective

#### Logement (17h):

- situation associée 1(10h) : chercher et louer un appartement
- situation associée 2 (7h) : signaler et régler un problème lié au logement

#### Mobilité (10h):

- situation associé : se rendre à un rendez-vous (planifier l'itinéraire et réaliser le trajet)

#### Santé (10h):

- Situation associée : Consulter un médecin généraliste : parler de son histoire médicale

**Exemple de situation au choix** : obtenir une carte vitale, résilier son bail, s'inscrire au permis, faire une demande de congé ...